



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol.12 -

No 3

Mars 2024

Problèmes avec vos détecteurs de fuite d'eau

La firme Aquadetec offre un service 24/7 en cas de problèmes. Vous devez téléphoner au numéro 514 375-5678 option 3. Vous ne devez pas téléphoner au bureau mais les téléphoner directement, ils vous assisteront en cas de problèmes. Nous rappelons que vous devez faire attention lorsque vous faites le ménage car la moindre trace d'eau va faire activer l'arrêt de la valve. Il est aussi important de surveiller votre plomberie. S'il y a une moindre petite fuite, le système entrera en fonction. Nous pouvons vous référer un plombier en cas de besoin.

Vous ne devez pas débrancher cet appareil. Si un sinistre survient et c'est à cause que vous avez débranché votre appareil, notre assurance refusera de couvrir et vous serez personnellement tenu responsable des dégâts et bien sûr de la facture pour les réparations.

Travaux de peinture sur les portes et cadrages

Soyez attentif, il y aura des travaux de peinture un peu partout dans l'immeuble.

SVP, si vous engagez un entrepreneur pour des rénovations, déménager des meubles ou tout simplement utiliser un panier pour apporter vos achats dans votre condo, faites attention à nos portes ou cadrages. L'immeuble est votre propriété et nous voulons la garder pour vous comme pour nous en bon état.

Travaux dans la salle des loisirs

Les travaux de peinture dans la salle des loisirs sont terminés. Nous rappelons qu'il est impossible de plaire à tous. Nous vivons en communauté et le conseil d'administration a été élu pour prendre les décisions. La salle des loisirs sera ré ouverte le 1er mars et le décor de cette pièce se fera peu à peu. Si vous avez des suggestions pour le décor de cette pièce, vous pouvez venir nous les partager.

Bornes de recharge électrique

Les travaux pour l'installation de bornes ont débuté. Les travaux à cette date ont consisté à planifier les accès et le chemin pour 120 copropriétaires. Notre rôle est de nous assurer que tous auront accès à la salle électrique. **Veuillez noter qu'il est encore temps de demander l'installation si vous voulez profiter du programme de subvention de 50%.**

Règlement d'une de nos causes aux petites créances

Nous avons eu gain de cause pour le dossier nous opposant à Plomberie Ouellet. Suite au témoignage de M. Pouliot et de remises de jurisprudence, le juge a refusé la demande de ce dernier et condamner la partie adverse à nous rembourser les frais de la requête.

Rappel- Travaux dans vos condos

Vous devez nous aviser lorsque vous désirez entreprendre des travaux dans vos condos afin que nous ayons l'assurance que vos travaux sont conformes.

Si vous avez des petits travaux à faire exécuter dans vos condos, nous pouvons vous référer des personnes. Ce sera par contre à vous de négocier les honoraires.

Collecte des encombrants- Ville de Repentigny

Si vous planifiez avoir à disposer de meubles ou autres, il y aura une collecte d'encombrants le 8 avril. Vous n'aurez qu'à mettre vos encombrants au plus tard la veille sur le trottoir près de la boîte postale à l'extérieur du stationnement.

Rappel : Assemblée annuelle 2024- Recherche de candidats pour siéger sur le CA et le bureau d'assemblée. La prochaine assemblée annuelle se tiendra le premier mercredi de mai.

Si le défi de faire partie du prochain conseil d'administration vous intéresse et que vous croyez en avoir les compétences, vous pourrez déposer votre candidature au bureau. Les élections se tiendront lors de la réunion annuelle.

Programme de subvention pour favoriser le maintien à domicile des propriétaires âgés de 65 ans et plus- Ville de Repentigny

Pour l'année 2024, toute personne âgée de 65 ans ou plus au 31 décembre 2023 et habitant un immeuble résidentiel dont il est le propriétaire est éligible à une [subvention](#) fixée à 75\$. Pour en bénéficier, vous devez remplir le [formulaire de demande d'admissibilité](#) et le retourner à la Ville de Repentigny avant le 31 décembre 2024. (Formulaires mis à votre disposition près des casiers postaux). **Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec la Ville au 450 470-8293.**

Programme PAIR

Nous avons eu dernièrement des appels de membres de famille étant sans nouvelles d'un de nos résidents. Le programme PAIR consiste en une série d'appels automatisés, à raison d'une ou plusieurs fois par jour, permettant de s'assurer du bon état de santé de la personne. En l'absence de réponse, une procédure d'alerte est enclenchée et une vérification est entreprise par la COOP de soutien à domicile de la MRC de L'Assomption, qui vérifie si l'abonné est en détresse. Pour s'inscrire au programme PAIR, communiquez avec la [Coopérative de soutien à domicile de la MRC de L'Assomption](#), au [450 581-4621](#).

Divers

SVP :

- Ne rien laisser dans les corridors sur les étages. (Chariots, etc...)
- Faites couler régulièrement l'eau si vous ne vous servez pas souvent de votre 2ème salle de bain.
- Ne pas oublier de déplacer votre auto après une tempête de neige pour faciliter le déneigement.
- Ne pas oublier de nous aviser lors d'un déménagement et avoir une personne en charge de superviser les déménageurs pour éviter des dommages.

Merci de votre collaboration;

Le CA